

Objet : Relevé de conclusion
N/Réf. : JG/AS/56-20121004
Dossier suivi par : Anne Scher
Tél : +33 (4) 13 55 22 30
Fax : +33 (4) 13 55 22 56
Mail : anne.scher@univ-amu.fr

Marseille, le jeudi 4 octobre 2012

Relevé de conclusions de la réunion du conseil d'orientation du 4 octobre 2012

1- Quorum

Les conditions de quorum étant réunies, la séance est ouverte et le conseil peut valablement délibérer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

2- Adoption des statuts de la structure fédérative

Après présentation des statuts, le conseil adopte le texte à l'unanimité des membres présents et représentés.

3- Adoption du règlement intérieur

Après présentation du règlement intérieur, le conseil adopte le texte à l'unanimité des membres présents et représentés.

4- Adoption de la convention de partenariat avec l'EA 6308 I3DL de l'université de Nice

Le projet de convention organise la participation de l'EA 6308 I3DL de l'université de Nice comme membre à part entière de la structure fédérative.

Le conseil adopte le texte de la convention à l'unanimité des membres présents et représentés.

5- Cahier des charges du site Web de SFERE Provence

Le conseil adopte à l'unanimité le cahier des charges du site Web Internet et Intranet

6- Présentation des travaux des axes et des programmes

Chaque représentant d'axe et de programme fait une présentation des travaux entrepris.

Ce point n'appelle pas de délibération particulière.



Jacques Ginestié